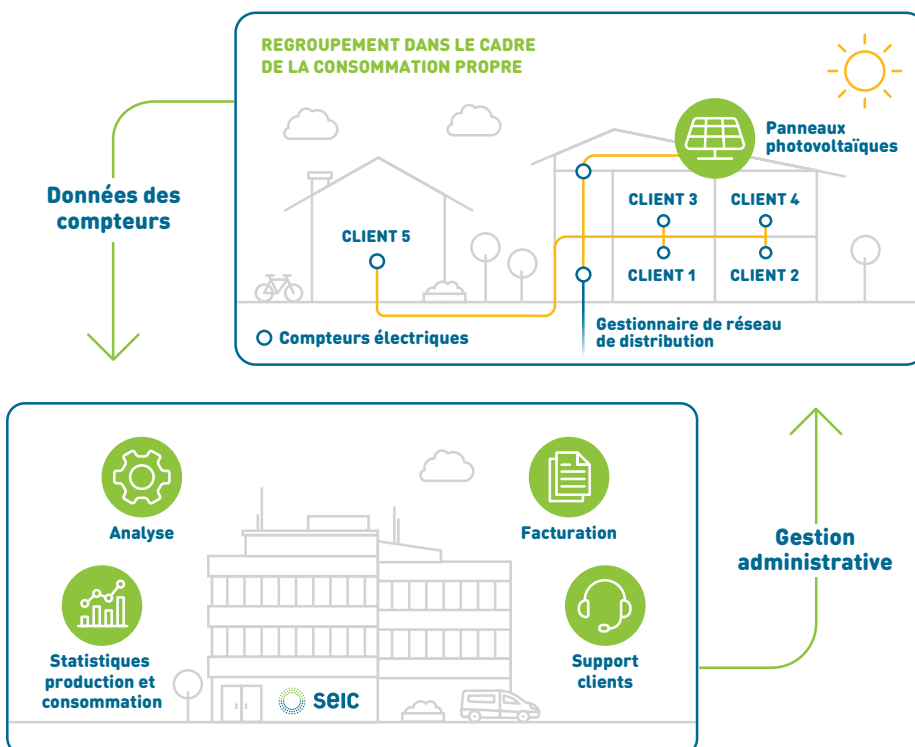





Simplifiez la gestion de votre regroupement dans le cadre de la consommation propre en la confiant à SEIC



Un regroupement dans le cadre de la consommation propre (RCP) est constitué du propriétaire de l'installation solaire et de plusieurs consommateurs qui souhaitent bénéficier de l'électricité photovoltaïque produite sur site. Le solde de l'électricité est fourni par votre distributeur habituel (gestionnaire de réseau de distribution – GRD).

Relevé des compteurs, facturation : les compétences SEIC à votre service



Nos prestations

  Décompte des consommations par membre du RCP, incluant le système de collecte et de gestion des données: CHF 40.- HT par mois et par compteur.

  Pour CHF 10.- HT supplémentaires par mois et par compteur, vous bénéficiez d'un service de facturation pour chaque membre du RCP et d'un service d'encaissement avec accès au support clients SEIC.

- Forfait d'installation de CHF 100.- HT par compteur.

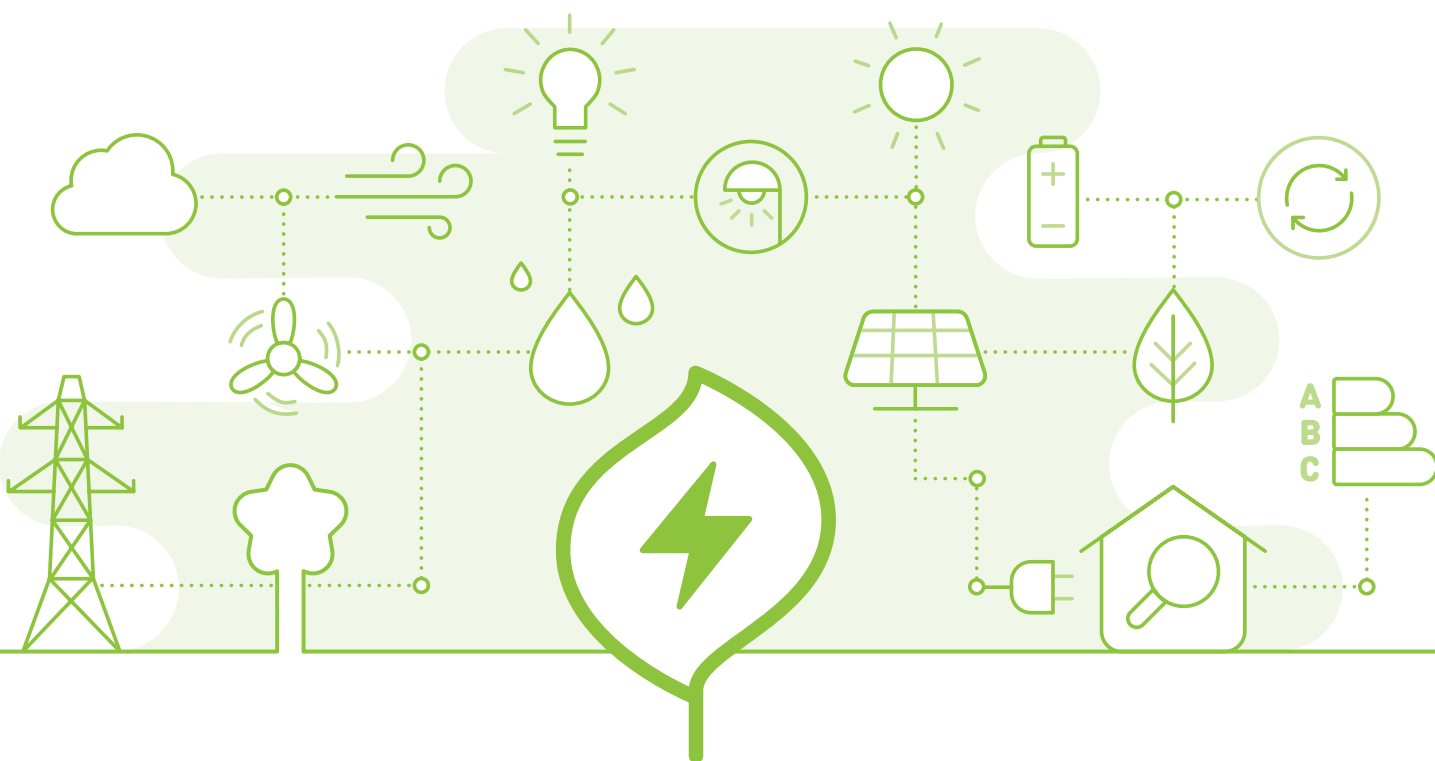
Profitez de l'expérience et des outils de SEIC

Faire confiance à SEIC, c'est bénéficier tant des compétences des spécialistes en termes d'équipements techniques, de facturation de l'électricité, que des outils administratifs spécifiques.

- SEIC, votre seul partenaire, se charge de la mise en place du comptage selon les normes en vigueur, de la gestion administrative, du suivi de paiement, tout comme de la gestion du contentieux.
- En plus d'un service complet de gestion optimale, SEIC vous fournira des statistiques sur le regroupement, comme l'observation minutieuse de sa consommation énergétique au quart d'heure et des données détaillées et horodatées permettant une analyse précise.
- Les membres du regroupement bénéficient ainsi d'une facture uniforme par membre (transmise par voie électronique ou sous pli avec bulletin de versement), incluant toutes les sources d'approvisionnement (installation photovoltaïque et réseau électrique).
- Le/s investisseur/s représentant du regroupement est/sont rémunéré/s pour l'énergie produite et consommée sur site.

Vos avantages

- ✓ Relation administrative avec les membres du regroupement simplifiée et accélérée
- ✓ Facturation périodique de l'électricité consommée sous-traitée
- ✓ Conformité du système de mesure garantie
- ✓ Cohérence et qualité des informations liées à la facturation accrues
- ✓ Support client en cas de question ou problème liés au RCP



→ Pour en savoir plus, contactez les spécialistes à l'aide des coordonnées ci-dessous.



seic



Avenue du Mont-Blanc 24
Case postale 321
1196 Gland · Suisse



Tél : 022 364 31 31
info@seicgland.ch
seicgland.ch